

Historique de l'action en justice du Golden Gate Yacht Club contre la Société Nautique de Genève

Résumé :

Suite à sa victoire dans la 31^e America's Cup en 2003, Alinghi entre dans l'histoire en devenant la première équipe à ramener le trophée en Europe depuis la création de l'épreuve en 1851. Le projet du Président du Syndicat, Ernesto Bertarelli, est alors de moderniser l'événement. Il met en place une société organisatrice indépendante, AC Management, propose un format de course plus adapté au suivi télévisé permettant de développer la notoriété de l'épreuve tout en élargissant la compétition et la couverture médiatique pour les équipes participantes, et il développe en outre le Port America's Cup, conçu spécialement pour l'événement, à Valencia en Espagne.

La 32^e America's Cup est largement reconnue comme l'édition la plus réussie de toute l'histoire de l'événement. Au-delà du Match entre Alinghi et Emirates Team New Zealand (ETNZ), qui fut le plus disputé de l'histoire, voici quelques chiffres qui permettent d'argumenter cette affirmation :

- Transformation de la zone du Port de Valencia en Port dédié à l'America's Cup
- 6.4 millions de visiteurs pendant la 32^e America's Cup
- 4,000 millions de téléspectateurs
- Un excédent budgétaire de plus de 60 millions d'euros redistribué entre les équipes participantes de la 32^e America's Cup, leur offrant ainsi une base financière pour commencer à préparer la 33^e édition.
- Un impact économique sur la ville de Valencia 10 fois plus important qu'à Auckland en 2003, avec 73 0000 emplois créés sur une période de quatre ans, selon une récente étude publiée par le Gouvernement Régional de Valencia.

Résumé :

En juillet 2007, Alinghi remporte pour la seconde fois consécutive l'America's Cup sur le score de 5-2 face à Emirates Team New Zealand au terme de ce qui fut largement salué comme la meilleure America's Cup de tous les temps. Afin de maintenir l'élan de ce succès sans précédent, la Société Nautique de Genève accepte le Club Náutico Español de Vela comme Challenger of Record et rédige avec lui un Protocole pour un cycle de deux ans avec une nouvelle classe de bateaux et un format de course novateur. Le Defender et les challengers inscrits se réunissent alors dans le cadre d'un programme de consultation mené par Tom Schnackenberg. Au 31 octobre, AC Management publie la jauge AC90, suivie du Règlement de la Compétition, également rédigé après consultation, et au 15 décembre 2007, 12 challengers sont inscrits pour participer à une 33^e America's Cup ouverte à plusieurs défis.

Dans le même temps, le Golden Gate Yacht Club, mené par BMW Oracle, lance un défi hostile contestant la validité du yacht club espagnol et porte le litige devant la Cour Suprême de New York. Alinghi et la SNG, ainsi que les challengers inscrits,

tentent de résoudre le différend de BMW Oracle en allant jusqu'à amender le Protocole et à changer le déplacement du bateau, paramètre fondamental de la jauge, pour prouver qu'il n'a pris aucune avance du point de vue du design. Malgré cela, le GGYC ne cesse de reformuler de nouvelles exigences rendant tout accord impossible.

Le 27 novembre, le juge Cahn de la Cour Suprême de New York décide la non-validité du CNEV. Il impose en outre, sans approfondir l'analyse du dossier, le GGYC comme Challenger of Record. Ce dernier point est fermement contesté par la SNG. Le certificat du défi du GGYC est ambigu et contradictoire et va à l'encontre des intentions de George Schuyler, fondateur de l'America's Cup.

Le 12 mai 2008, le juge Cahn rend sa dernière ordonnance accordant à la SNG les 10 mois de délai requis par le Deed of Gift pour préparer le Deed of Gift Match. Cette décision mène à l'organisation d'une épreuve en mars 2009, pendant la période sans régates de l'hémisphère nord imposée par le Deed of Gift. La SNG demande donc clarification auprès de la Chambre d'Appel. L'appel est entendu le 5 juin, tout comme l'appel concernant la validité du CNEV et du GGYC.

Le 29 juillet 2008, la Chambre d'Appel de la Cour Suprême de New York rend son jugement en faveur de la SNG, déclarant que le CNEV est le Challenger of Record légitime de la 33e America's Cup et refusant ce statut au GGYC. Les juges David Saxe, Karla Moskowitz, Rolando Acosta, Leland DeGrasse et Eugene Nardelli relancent ainsi l'organisation d'une épreuve ouverte à plusieurs challengers.

Mais les challengers inscrits et le Defender ne fêteront pas longtemps la bonne nouvelle. Quatre jours plus tard, le 1er août 2008, BMW Oracle porte une nouvelle fois l'affaire devant la Cour d'Appel. Alinghi et la SNG, en tant que Defender, continuent de préparer la 33e America's Cup aux côtés des 18 challengers inscrits issus de 10 pays différents. Le Defender signe un accord sur la Ville d'Accueil, Valencia, pour les pré-régates de 2009 et publie la nouvelle jauge – AC33 – et le règlement de la compétition. La 33e America's Cup est bel et bien lancée. La plaidoirie orale devant la Cour d'Appel de New York se tient le 10 février 2009 et la SNG, le CNEV et le GGYC avancent leurs arguments devant six juges lors d'une audience de 30 minutes. Le 2 avril, le juge Smith, le juge Graffeo, le juge Ciparick, le juge Read, le juge Pigott et le juge Jones rendent leur décision en faveur de l'équipe américaine et imposent BMW Oracle Racing et le Golden Gate Yacht Club comme Challenger of Record.

La SNG, en tant que yacht club defender, invite le Challenger of Record américain à Genève afin de trouver un accord mutuel sur les termes de la 33e America's Cup et le 23 avril, Brad Butterworth (skipper du team Alinghi), Fred Meyer (Vice-Président de la SNG) et Lucien Masméjan (avocat de la SNG) représentent le Defender à cette réunion.

Pendant deux heures, le concept de la prochaine épreuve est abordé et le yacht-club defender de l'America's Cup confirme qu'il accepte le défi du Golden Gate Yacht Club (GGYC) pour la 33e America's Cup, comme le veut la décision du tribunal, et informe les représentants du yacht-club américain que son équipe, Alinghi, sera

prête à affronter leur bateau de 90x90 pieds (comme mentionné par le Notice of Challenge du GGYC) en 2010.

Au cours de cette réunion, la SNG exprime sa volonté de voir les sélections du challenger ouvertes à d'autres yacht-clubs et encourage le GGYC à étudier cette possibilité en accordant si besoin un délai supplémentaire aux équipes qui souhaiteraient s'y préparer. Elle se déclare en outre flexible et prête à discuter les autres termes de la 33e America's Cup, tels que le format de l'épreuve, le lieu et le calendrier.

Juillet 2009, le multicoque d'Alinghi est mis à l'eau et tire ses premiers bords sur le Lac Léman avant de poursuivre l'entraînement à Gênes en Italie. Dans le même temps, BMW Oracle Racing porte la Coupe devant les tribunaux de New York pour la quatrième fois, parallèlement à la mise à l'eau de leur nouveau bateau et alors qu'ils n'ont toujours pas présenté leur Certificat Customs House au Defender.